

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon « sources de Lumière », créée le 1er janvier 2017, composée de 41 communes d'une population d'environ 11500 habitants permanents, se mobilise autour des défis de la réforme territoriale et des compétences qui lui sont confiées, afin de construire son développement et répondre aux enjeux de son territoire,

RECHERCHE

UN(E) CHARGE(E) DE MISSION RISQUES NATURELS 35 heures hebdomadaires

Contractuel uniquement, CDD sur mission temporaire de 3 ans
Emploi d'ingénieur territorial (Cat.A)
Poste localisé à Castellane

CONTEXTE

De par son climat et sa géographie, le territoire de la CCAPV présente des facteurs de risques naturels importants. Il est régulièrement frappé par des catastrophes naturelles ou des intempéries exceptionnelles (inondations, coulées de boue, chutes de blocs, incendies, avalanches, secousses sismiques).

A cet égard, la CCAPV souhaite développer une politique de prévention des risques naturels avec une prise en compte du risque dans l'aménagement du territoire, la prévention, la solidarité, la reconnaissance de la spécificité du territoire, et les approches intégrées.

Pour ce faire, la CCAPV a répondu à l'appel à projet POIA Etendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels sur le massif des Alpes, avec pour missions principales :

- Diagnostiquer les risques naturels impactant le territoire, identifier les zones à enjeux particuliers et les cartographier ;
- Expertiser et accompagner le territoire et les secteurs pour la mise en œuvre de la GEMAPI de manière équilibrée sur les 3 bassins (Var, Verdon, Asse) ;
- Expertiser et accompagner le territoire sur la mise en œuvre des préconisations du Plan de gestion des sédiments sur le Verdon ;
- Réfléchir sur la mise en œuvre effective d'un ou plusieurs systèmes d'alerte simples et efficaces pour l'ensemble des acteurs publics et privés des 3 bassins (Var, Verdon, Asse) en s'appuyant sur des outils existants (RYTHMME, RAINPOL...);
- Animer autour des dispositifs communaux de gestion de crise dans l'objectif du projet et étudier l'opportunité de déployer une organisation intercommunale ;
- Communiquer et sensibiliser les populations aux risques (résidents et populations saisonnière ou secondaire) ;
- Intégrer la problématique des risques naturels majeurs dans le PLUI
- Participer à un réseau d'acteurs pour faciliter la transmission des retours d'expériences.

Dans ce cadre et afin de mettre en œuvre son projet en lien avec l'Europe, l'Etat et la région, la CCAPV souhaite recruter un(e) chargé(e) de mission gestion intégrée des risques naturels.

DESCRIPTIF DES MISSIONS

- Suivi de la mise en œuvre de la GEMAPI sur les 3 bassins versants en lien avec les collectivités ou établissements compétents (Parc naturel Régional du Verdon ; SMIAGE ; Syndicat mixte de Gestion du Bassin de l'Asse)
- Veille sur les dispositifs communaux de gestion de crise et réflexion sur le déploiement d'une organisation intercommunale ;
- Mise en place d'exercices de gestion de crise en partenariat avec le CYPRES ;
- Réflexion sur la mise en place d'un système d'alerte sur les 3 bassins (Var, Verdon, Asse) ;
- Suivi des travaux avec le PNRV sur le plan de gestion du Haut Verdon jusqu'à Saint André les Alpes ;
- Participation aux travaux du PLUI sur la prise en compte des risques naturels majeurs dans les documents d'urbanisme ;
- Animation globale du territoire et de ses acteurs pour la mise en œuvre d'une gestion globale et intégrée des risques dans le projet de territoire à construire.
- Participer au travail de réflexion du Pôle Alpin d'études et de recherches pour la prévention des risques naturels.

COMPETENCES REQUISES

Formation Bac + 4/5 dans les domaines de la gestion des risques naturels et de l'environnement, intégrant notamment des notions d'hydraulique.

CONNAISSANCES

- Aménagement du territoire et urbanisme
- Gestion des risques naturels majeurs en montagne
- Connaissance en écologie, étude des milieux, gestion des pollutions et des nuisances
- Aspects réglementaires des politiques environnementales et droit de l'environnement
- Méthode de diagnostic et méthodologie de projet
- Organisation et mode de fonctionnement des collectivités territoriales

SAVOIRS FAIRE

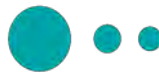
- Maîtriser l'outil bureautique et utiliser un SIG
- Maîtriser les techniques de communication
- Savoir communiquer et informer la population
- Gestion de crise
- Mobiliser les partenaires pour la réalisation des projets
- Développer des partenariats afin de collecter des données et de l'information

SAVOIRS ETRE

- Autonomie et sens de l'initiative
- Sens de l'écoute et bonne expression orale
- Qualité rédactionnelle et de synthèse
- Capacité de travailler en équipe / partenariat
- Capacité d'adaptation, diplomatie et aptitude pédagogique
- Sens de l'organisation, fiabilité et rigueur (respect des procédures et des délais réglementaires), gestion des priorités
- Discrétion et respecter le devoir de réserve.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Lieu d'affectation (résidence administrative) :** Castellane
- **Temps complet :** (base 35 heures)
- **Horaires réguliers :** oui avec ponctuellement réunions en soirée
- **Temps de travail annualisé :** non
- **Travail de week-end :** ponctuellement
- **Astreintes :** Non, disponibilité avec amplitude variable en fonction des obligations de service pour travailler en dehors des horaires de travail
- **Matériel, moyens nécessaires :** Technologies de l'information et de la communication (logiciels métiers spécialisés, presse spécialisée) bureau, imprimante, photocopieurs, fax, scanner, mètre, mètre laser, appareil photo
- **Risques professionnels et pénibilité du poste :** Déplacements fréquents sur le territoire de la CCAPV, Travail sur écran > à 4 heures par jour
- **Travail en équipe :** oui
 - **Seul :** non
 - **Isolé :** non
- **Tenue de service et/ou équipements de protection individuelle (EPI) :** Aucun



SPÉCIFICITÉ DU POSTE

- **Permis obligatoires :** oui
- **Catégorie :** Permis B
- **Habilitations/Autorisations obligatoires :** non
- **Niveau :** NC
- **Risques professionnels liés au poste :** Travail sur écran > 4 heures par jour
- **Risque routier :** déplacement fréquent sur le territoire de la CCAPV

